

COMMUNIQUE

L'église Saint-Louis de Fontainebleau a été victime, dimanche 10 janvier 2016, d'un incendie criminel, d'actes de vandalisme et d'une profanation. En raison de la gravité des faits, une messe de réparation y sera célébrée par Mgr Jean-Yves Nahmias, évêque de Meaux, ce dimanche 24 janvier 2016, à 10h30.

Quand le chœur d'une église est profané, qu'un sacrilège soit commis sur le Saint-Sacrement ou que le sang y coule, le droit canon stipule qu'il faut faire un acte de réparation : une cérémonie qui est détaillée dans le cérémonial des évêques.

Les délits perpétrés dans une église touchent et blessent toute la communauté catholique. Il n'est pas possible de célébrer un culte dans une église profanée tant que l'injure faite au lieu n'a pas été réparée par un rite pénitentiel.

En signe de pénitence, l'autel sera dépouillé et on enlèvera les signes qui expriment d'ordinaire la joie (luminaire allumé, fleurs,...). Mgr Jean-Yves Nahmias présidera le rite pénitentiel pour signifier que ce n'est pas seulement la communauté locale mais bien tout le diocèse (Eglise catholique de Seine-et-Marne) qui est associé à ce rite.

Le diocèse de Meaux invite les catholiques du pôle missionnaire de Fontainebleau à se retrouver nombreux autour de leur évêque, ou à s'unir par la pensée et la prière à cette célébration.

Contact Presse : Sébastien LA BATIE - slabatie@catho77.fr - 01 64 36 41 25